

Les acteurs adhérents au Réseau parents en Aveyron proposent tout au long de l'année des actions Parentalité. Ils font appel dans ce cadre-là à des intervenants professionnels extérieurs à leur structure qu'ils rémunèrent. Le réseau référence sur son site des intervenants ayant des compétences sur le champ de la parentalité, des spécificités propres et un statut différent les uns des autres.

Le Réseau présente les intervenants sur son site et n'intervient ni dans la mise en place de l'action, ni dans la contractualisation entre l'intervenant et l'acteur.

La charte des intervenants est un cadre de référence pour toute intervention au service des actions parentalité qui doit assurer un cadre sécurisé pour les participants.

 **Les conditions pour figurer sur le site du Réseau parents**

- Avoir animé au moins une action parentalité dans une structure du réseau. L'action doit être finalisée et référencée comme action parentalité.
- Pour les indépendants, joindre à cette charte les photocopies des diplômes et/ou certificats de formation en lien avec ses compétences sur le champ de la parentalité. Pour les structures, les responsables se portent garants des diplômes et certifications de ses intervenants.
- Signer la charte de l'intervenant et s'engager à respecter ses principes.
- Pour les indépendants, attester sur l'honneur que le casier judiciaire de l'intervenant est vierge.

 **Les principes que l'intervenant s'engage à respecter**

- Respecter les principes de neutralité politique, philosophique et confessionnelle.
- Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents: les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elle se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.
- Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.
- Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale: les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre enfants.
- Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.
- Le site n'a pas vocation à promouvoir commercialement les intervenants. Les intervenants s'engagent à ne pas faire la promotion de leur activité professionnelle lucrative.

Le groupe Ressource du Réseau parents en Aveyron se réserve le droit s'il le juge nécessaire d'enlever momentanément ou définitivement la page d'un intervenant si ces principes ne sont pas respectés notamment ceux de la neutralité politique, philosophique, et confessionnelle

Je, soussigné (e), en qualité d'intervenant indépendant, atteste sur l'honneur que mon casier judiciaire est vierge et m'engage à respecter les principes de cette charte.

OU Je, soussigné (e), en qualité de responsable de structure ou d'organisme, je m'engage à ce que les salariés intervenants de ma structure respectent les principes de cette charte.

A

Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé:

*créer ou scanner votre signature et l'insérer au format image

PRÉSENTATION DE L'INTERVENANT OU DE L'ORGANISME

Afin de visualiser le format de présentation des intervenants sur le champ de la parentalité, vous pouvez vous rendre sur la page du site à partir du lien suivant : <https://www.reseau-parents-aveyron.fr/ressources/les-intervenants/>

Statut	Cochez le statut	Nom Structure Organisme	Nom Prénom Réfèrent et/ou l'intervenant
Indépendant (Profession libérale, auto-entrepreneur,...)			
Association			
Autre*: *Précisez			

Téléphone:

E-mail:

Adresse:

Lien site internet:

Diplômes et/ou certifications :

Joindre à ce document la photocopie des diplômes et ou certifications en lien avec l'activité présentée. Un CV peut aussi être transmis.

Présentation synthétique des interventions dans le cadre d'actions Parentalité

En quoi, vos interventions et vos supports d'intervention vous permettent d'accompagner les parents et/ou les familles ? Présentez votre parcours en lien avec la parentalité (pour les indépendants). Exemples d'intervention et de thématiques abordées dans le cadre de la parentalité.

Format de l'intervention :

Cocher les formats de votre intervention

CONFERENCE-DEBAT

GROUPE DE PAROLE

ATELIER PARENTS

ATELIER PARENT-ENFANTS

FORMATION

AUTRES :

Si "Autres", préciser

N°de formateur:

Référencement = DATADOCK QUALIOPI

INTERVENANT

RESPONSABLE DE STRUCTURE

Je soussigné(e) M/Mme:

Qualité:

- Donne mon accord au Réseau parents en Aveyron pour faire figurer les données (nom, prénom, structure, organisme, fonction ou titre, champs d'intervention ou thématiques traitées) sur le site du Réseau.
- Donne mon accord pour la communication de mes coordonnées (e-mail, téléphone) aux acteurs du Réseau.
- Donne mon accord pour la diffusion de ma photo (ou du logo) sur le site du Réseau.

Date, le

Signature

(précédée de la mention manuscrite "Pour accord")

*créer ou scanner votre signature et l'insérer au format image

ACTEUR

MEMBRE DU RESEAU

Je soussigné(e) M/Mme:

Qualité:

- confirme que l'intervenant a animé une action Parentalité.

Le groupe ressource du RPA a un regard sur le référencement des intervenants. Il peut ne pas valider une inscription s'il juge que les diplômes/certifications/ compétences ne sont pas en lien avec l'intervention.

Date, le

Signature

(précédée de la mention manuscrite "Pour accord")

*créer ou scanner votre signature et l'insérer au format image